

Bussy Saint-Georges, le 27 mars 2018



SEINE-ET-MARNE  
ARRONDISSEMENT DE TORCY  
CANTON DE TORCY

## CONVOCAION A LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Vous êtes convoqués à la réunion du Conseil municipal le 3 avril 2018 à 19 h 30 en salle du Conseil municipal.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour.

En attente de nous retrouver, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, ma considération distinguée.

Le Maire de Bussy Saint-Georges,

Yann DUBOSC



POUVOIR

Je soussigné(e) , ..... donne pouvoir à :

M .....

Pour me représenter à la réunion du Conseil municipal

du : .....

A BUSSY SAINT-GEORGES LE : .....

Signature :

## ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2018

Lors de cette séance, nous examinerons les points suivants :

- ✚ Rapport annuel sur l'égalité femmes hommes – Ville de Bussy Saint-Georges.

### FINANCES

1. Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2017 – Budget Ville.
2. Fixation des taux d'imposition des contributions directes locales. Année 2018.
3. Modification de l'autorisation de programme et crédits de paiement.  
AP15-01 : Construction d'un Groupe Scolaire n°10.
4. Adoption du Budget Primitif 2018.  
Confirmation des modalités de vote au niveau du chapitre.  
Approbation des provisions.  
Attribution des subventions de fonctionnement aux associations.  
Attribution des subventions au budget du CCAS et de la CAISSE DES ECOLES.

### SCOLAIRE

5. Sectorisation des groupes scolaires à partir de la rentrée de septembre 2018.

### RESSOURCES HUMAINES

6. Création de postes et mise à jour du tableau des effectifs.

### JEUNESSE

7. Conventions relatives à l'organisation de mesures de responsabilisation prévues à l'article R. 511-13 du Code de l'éducation.
8. Règlement du dispositif « Coup de pouces Jeune Citoyen ».

- ✚ Information des membres du Conseil municipal sur l'utilisation des pouvoirs délégués dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CGCT.